

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____ Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Nom, prénom et adresse du père : _____

Nom, prénom et adresse de la mère : _____

N° de sécurité sociale et adresse postale du centre (fournir copie attestation) : _____

N° CAF : _____

Adresse postale de l'assurance scolaire et N° de contrat (fournir copie attestation péri et extra-scolaire) : _____

Nom, adresse postale et N° de téléphone du médecin traitant : _____

En cas d'accident, le restaurant scolaire s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins **un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre
entre 12h et 14h**

N° de téléphone du domicile : _____

N° du travail du père : _____ N° de portable du père : _____

N° du travail de la mère : _____ N° de portable de la mère : _____

Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DTP) : _____

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à notre connaissance (**allergies alimentaires ou autres, traitement en cours, précautions particulières, P.A.I.**)

Demande d'autorisation d'utiliser des photographies

Dans le cadre du restaurant scolaire, des photos pourront être réalisées, et placées dans le bulletin municipal ou sur le site Internet de la Mairie de Bullion.

Il ne s'agira pas de photos individuelles d'identité mais de photos de groupe ou de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information personnelle susceptible d'identifier les enfants ou leur famille. Ainsi une autorisation écrite des parents pour cette utilisation est nécessaire, conformément à la législation en vigueur.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans but lucratif.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de flouter son visage.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le talon d'autorisation :

Madame, Monsieur

autorise(nt) la mairie à utiliser dans le cadre de publications du bulletin municipal et du site internet des photos de mon enfant prises au cours du temps de repas.

refuse(nt) que la mairie utilise des photos de mon enfant.

Fait à..... le

Signature des parents

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.